



Situation au Tchad et au Soudan

Environnement opérationnel

L'accord de paix global conclu en janvier 2005 par le Gouvernement soudanais et le Mouvement/l'Armée de libération populaire du Soudan a ouvert la voie au retour de milliers de déplacés internes et de réfugiés au Sud-Soudan. Les réfugiés rapatriés au Sud-Soudan proviendront de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda.

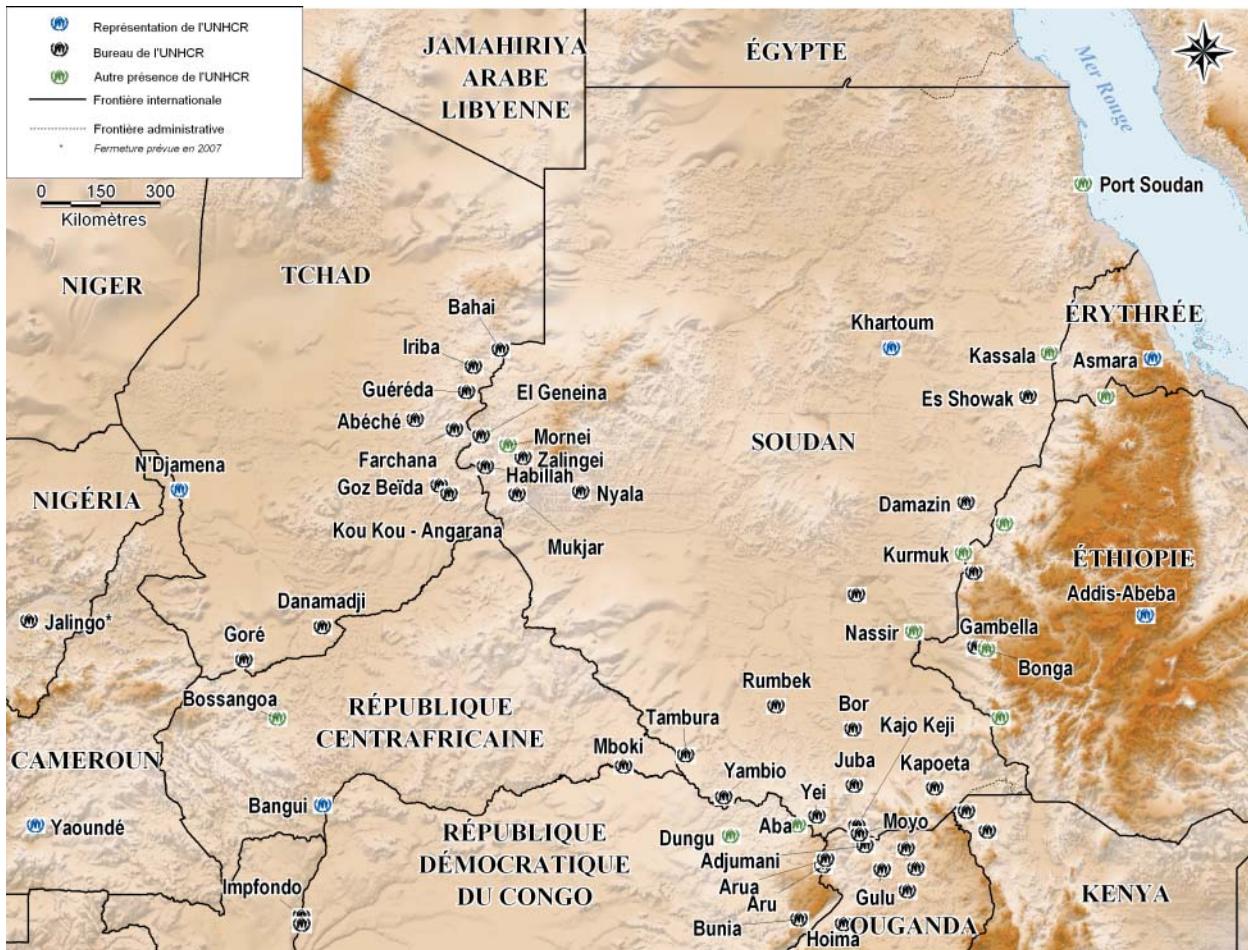
En 2006, l'UNHCR a conclu des accords tripartites avec les différents pays d'accueil et le Soudan. Bien que les négociations entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*) se soient accélérées en août 2006, les possibilités d'aboutir à un accord de paix dans un avenir proche restent encore aléatoires.

Le Soudan oriental accueille par ailleurs quelque 210 000 Érythréens, qui représentent la population la plus importante de réfugiés dans le pays. Environ 95 000 d'entre eux vivent dans douze camps, les autres s'étant installés dans des zones rurales ou dans des agglomérations. L'instabilité politique dont souffre l'Érythrée a provoqué l'afflux de 600 à 700 Érythréens par mois au Soudan oriental durant l'année et compromis toute possibilité réelle d'organiser des rapatriements librement consentis en 2007. En conséquence, en 2007, les réfugiés érythréens logés dans les camps demeureront tributaires de l'aide de la communauté internationale.

Soudan

Tchad

En dépit de la signature d'un accord de paix – attendue depuis fort longtemps – à Abuja, au Nigéria, en mai 2006, le



Situation au Tchad et au Soudan

Darfour demeure en proie à des troubles graves. La nette dégradation des conditions de sécurité, amorcée à la fin de l'année 2005, s'est poursuivie dans une spirale incontrôlable en 2006. De janvier à septembre 2006, la phase de sécurité IV des Nations Unies (suspension des programmes) a été appliquée sur la moitié du territoire du Darfour occidental, limitant l'accès des travailleurs humanitaires à plus de 350 000 personnes déplacées dans cette région. Les actes de banditisme et de piraterie sur la route, ainsi que les attaques à main armée dirigées contre des travailleurs humanitaires ont doublé entre 2005 et 2006. En juillet et en août 2006, 12 humanitaires soudanais ont été tués au Darfour.

En septembre 2006, la résolution 1706 du Conseil de sécurité de l'ONU appelait au déploiement au Darfour d'une force de maintien de la paix composée de 17 000 soldats. Toutefois, à l'époque où le présent Appel a été rédigé, le Soudan continuait d'interdire l'accès de son territoire aux contingents du maintien de la paix. De l'avis général, l'insécurité persistante aura des conséquences humanitaires désastreuses sur la région ; pourtant, les perspectives de règlement politique semblent bien lointaines. Les possibilités d'y mener durablement une action humanitaire sont limitées : le travail de l'UNHCR au Darfour, comme celui des autres organisations humanitaires, a été compromis par la situation dangereuse.

De par sa dimension régionale, le conflit qui sévit au Darfour a eu un effet déstabilisant sur le Tchad. A l'issue de mouvements de désertion dans les rangs de l'armée tchadienne à la fin de l'année 2005, plusieurs mouvements tchadiens d'opposition armés ont commencé à opérer à partir du Darfour, le plus souvent dans la zone frontalière, et parfois à partir de la République centrafricaine. Les groupes d'opposition

ont lancé des assauts contre les forces armées tchadiennes à plusieurs reprises et sont parvenus jusqu'à la capitale, N'Djamena, en avril 2006. La présence de groupes d'opposition armés, tchadiens et soudanais, ainsi que les incursions des milices *Janjawid* qui ont été signalées, ont contribué en très grande partie à la dégradation des conditions de sécurité observée dans les zones frontalières. Selon les estimations, environ 63 000 Tchadiens ont été déplacés à l'intérieur du pays, tandis que 10 000 de leurs compatriotes s'enfuyaient au Soudan. En mai 2006, l'UNHCR a ouvert un camp de réfugiés à Oum Shalaya, au Soudan, pour offrir protection et assistance aux Tchadiens qui venaient d'affluer dans le pays.

Les douze camps établis à l'est du Tchad, qui accueillent au total plus de 200 000 Soudanais, ont procuré une certaine sécurité aux réfugiés. Néanmoins, l'UNHCR est de plus en plus préoccupé par la difficulté qu'il y aura à garantir le caractère civil et humanitaire des camps de réfugiés, compte tenu de la militarisation croissante de la région. Des tensions intra ou interethniques à l'intérieur des camps de réfugiés et dans les alentours ont suscité de violents affrontements au sein de la population réfugiée et entre les réfugiés et la population d'accueil.

Enfin, la situation sécuritaire très précaire qui régnait au nord de la République centrafricaine a également entraîné des afflux de réfugiés au Tchad. A ce jour, quelque 13 000 Centrafricains se sont réfugiés au sud du Tchad, où ils ont rejoint environ 30 000 de leurs compatriotes arrivés en 2003. L'UNHCR et ses partenaires ont fait face à cette situation en assurant un suivi dans des zones frontalières reculées et en transférant les réfugiés dans des camps situés à plus grande distance de la frontière.

Stratégie

Les opérations de l'UNHCR au Tchad et au Soudan auront toujours pour objectif stratégique de garantir la protection et la sécurité des réfugiés et des déplacés internes. Du fait de l'étendue de la zone d'opérations et des complexités régionales et sous-régionales, il sera nécessaire d'adapter cet objectif aux réalités du terrain.

Au Sud-Soudan, l'UNHCR poursuivra l'opération de rapatriement librement consenti des Soudanais réfugiés dans des pays voisins. Dans le même temps, le Haut Commissariat s'emploiera à créer, dans les zones de retour, des conditions propices à la réintégration durable des déplacés internes et des réfugiés.

A l'est du Soudan, l'UNHCR encouragera un renforcement de l'autosuffisance, aidera les populations des camps et prendra en charge les réfugiés arrivant dans le pays.

Au Darfour, l'Organisation offrira une protection et une assistance aux déplacés internes et aux réfugiés tchadiens nouvellement arrivés en maintenant une présence dans des régions reculées. En observant les conditions de vie dans les camps de déplacés internes et dans les zones rurales, elle espère être en mesure de protéger les personnes les plus vulnérables.

Au Tchad, le Haut Commissariat prodiguerà une protection et une assistance dans 15 camps abritant au total plus de 250 000 réfugiés. Dans la mesure du possible, il favorisera l'autosuffisance des réfugiés, tout en stimulant les initiatives de développement.

Contraintes

Au Tchad et au Soudan, l'UNHCR mène ses opérations dans des contrées reculées, où les difficultés logistiques sont immenses. De plus, la sécurité des réfugiés et des déplacés internes, ainsi que celle du personnel de l'UNHCR et des organisations partenaires, est un motif d'inquiétude constant. Pour assurer une présence durable sur le terrain dans des conditions aussi difficiles, il est indispensable de disposer d'un personnel de grande qualité, d'un appui logistique et administratif solide et de cadres expérimentés. Faute de financements sûrs, prévisibles, les actions sur le terrain demeureront sujettes à des interruptions.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR au **Soudan** et au **Tchad** sont décrites dans les chapitres suivants.



Darfour occidental, Soudan. En utilisant la technologie GPS, l'UNHCR peut localiser les déplacés vulnérables et veiller ainsi à ce qu'ils soient protégés et assistés. *UNHCR / H. Caux*